

Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec

MISE À JOUR SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION CONCERNANT LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP)

Mise à jour sur les cas de DEP au Québec

Il n'y a pas de nouveau cas de DEP à déclarer pour le moment. Nous en sommes toujours aux trois cas de la semaine dernière.

L'EQSP a complété les suivis de biosécurité rehaussée auprès de tous les intervenants externes à ces trois sites. Tous les éleveurs dans une zone de 5 km de rayon autour de chaque site infecté ont été contactés pour les informer de la situation et rehausser leur biosécurité de même que leur vigilance aux signes cliniques liés à cette maladie.

De nombreux tests ont été réalisés dans le cadre du programme de surveillance du MAPAQ sur plusieurs sites en liens épidémiologiques avec les trois sites infectés et tous les résultats obtenus vendredi dernier se sont révélés négatifs. D'autres sites jugés moins à risque du même réseau de production seront testés cette semaine.

Concernant les suivis aux trois abattoirs ayant eu des tests de quais et de remorques positifs à partir du 12 mars dernier, des mesures de biosécurité rehaussées ont été mises en place de même qu'un plus grand nombre de tests sur les remorques pour une période de 2 à 3 semaines afin d'accroître la surveillance. Les porcs infectés seront abattus les derniers de la semaine suivi d'un lavage et une désinfection complet de l'aire de réception des porcs et des parcs de logement. Il est à noter que les abattoirs doivent en tout temps être considérés comme des lieux à risque (contaminés) et qu'il convient de prendre les mesures de biosécurité en conséquence (notamment le lavage et la désinfection des camions et remorques).

L'EQSP a collaboré avec ces abattoirs pour les suivis, avec les éleveurs, en rapport avec des camions ayant livrés des porcs dans les périodes où les quais de ces abattoirs étaient contaminés. Des mesures de biosécurité leur ont été recommandées de même que de contacter leur vétérinaire afin de voir à la pertinence de mener des tests de façon préventive sur leur quai de chargement ou leurs porcs. À ce jour, un seul test s'est révélé faiblement positif sur un quai. Les porcs de ce troupeau seront testés d'ici peu afin de s'assurer que le virus n'est pas présent chez les animaux.

L'EQSP a aussi été informée que des transporteurs ont réalisé des tests de validation et, pour le moment, les résultats obtenus sont négatifs.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Mesures de biosécurité

Pour éviter l'introduction de la maladie au Québec, mettre en application les mesures préconisées dans les fiches de biosécurité sur la DEP à l'intention des éleveurs, des abattoirs et des transporteurs et centres de rassemblement accessibles à www.accesporcqc.ca via la section « Publications », « Santé, qualité et traçabilité », « Santé et biosécurité », puis « DEP ».